

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2025 A 19H00

Sous la présidence de : BOUEDO Pierre.

Présents : Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Pascal HAYS, Valérie CHAMAILLARD, Laurence DREANO, Jean-François KERDAL, Isabelle LANTRIN, Nadine GUEREC, Delphine LE ROUX, Marie-Dominique LE POUL, Sébastien LEGO, Gilles CHAMAILLARD, Guénhaël THOMAS.

Excusés : Hélène DREANO.

Non Excusés : Nadine GUEREC.

Madame Hélène DREANO a donné pouvoir à Madame Delphine LE ROUX.

Monsieur le Maire constatant que les conseillers présents constituent la majorité, de ce fait le quorum étant atteint, ils peuvent délibérer.

Madame Laurence DREANO est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1) PLUi : avis sur le projet du PLUI arrêté par Centre Morbihan Communauté.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le conseil municipal **décide, à l'unanimité des membres présents, d'émettre** un avis favorable au projet de PLUI arrêté par Centre Morbihan Communauté, sous réserves

- d'un changement de destination, au lieu-dit Kerordo, afin d'introduire à l'entreprise agricole situé parcelle ZI n°65, qui jouxte le bâtiment agricole de stabulation de vaches laitières désaffecté situé parcelle ZI n°64.

2) Approbation du compte rendu du 16 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal **approuvent, à l'unanimité des membres présents**, le compte rendu de la séance du 16 décembre 2024.

Questions diverses.

La prochaine séance est fixée au lundi 10 février à 19 heures.

FIN DE LA SEANCE A 20 heures 55.

